

## Compte rendu du Conseil de développement

**En date du 1<sup>er</sup> décembre 2016**

M. Moreau, Président du Conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry, ouvre la séance. Il remercie tous les acteurs présents à cette réunion qui se tient à la salle de La Chapelle de LA CHÂTRE.

### **Membres du Conseil de développement**

Étaient présents : 14 membres

1	Monsieur	Laurent	BOURIAUD	Union des Entreprises de l'Indre (U.D.E.I) représentée par <b>M. Jacky NAUDET, suppléant</b>
2	Monsieur	Jean-Michel	DEGAY	Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre
3	Monsieur	Alain	GLAUMOT	Office de Tourisme de La Châtre
4	Monsieur	Jacques	LUCBERT	Association Indre Nature
5	Monsieur	René	MARANDON	Société Pomologique du Berry
6	Monsieur	Jean-Claude	MOREAU	ADAR-CIVAM
7	Monsieur	Christian	NIEL	Parc des Parelles
8	Monsieur	Yves	NONNET	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre
9	Madame	Sylvie	PETOLON	CODAR Boischaud Sud
10	Madame	Annie	ROCHOUX	Chambre d'Agriculture de l'Indre
11	Madame	Pascale	SILBERMANN	Sous-Préfecture de LA CHATRE représentée par <b>Mme Evelyne DELAIGUE, suppléante</b>
12	Monsieur	Michel	SUCHET	Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre représenté par <b>Mme Claudine LANGLOIS, suppléante</b>
13	Madame	Jacqueline	TEINTURIER	Adjointe à Montgivray, élue du Pays référente du Conseil de Dvpt représentée par <b>M. Daniel CALAME, suppléant</b>
14	Monsieur	Laurent	WENDLING	Direction Départementale des Territoires de l'Indre représentée par <b>M. Philippe LEAUMENT, suppléant</b>

Étaient excusés : 5 membres

1	Monsieur	Jacques	AUBOURG	URGC
2	Monsieur	Laurent	BLONSARD	Principal du Collège Louis Pergaud
3	Monsieur	Fabien	CERVERA	Proviseur du Lycée George Sand
4	Monsieur	Gérard	GUILLAUME	Historien local
5	Monsieur	Marc	TOUCHET	District de l'Indre de Football

Étaient absents : 7 membres

1	Madame	Jacqueline	CHAUMETTE	Fédération Départementale des Familles Rurales de l'Indre
2	Monsieur	Dominique	DELAUME	Hôpital de La Châtre
3	Monsieur	Arnaud	DENORMANDIE	Initiative Indre
4	Monsieur	Jean	ELION	Fédération de Pêche de l'Indre
5	Monsieur	Franck	MOULIN	Fédération Départementale des CUMA de l'Indre
6	Madame	Marianne	PUECH	Principale du Collège Vincent Rotinat
7	Monsieur	Franck	ROVINA	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre

### Personnes invitées au Conseil de développement

Étaient présents : 11 membres

1	Monsieur	Alain	NEVIERE	ADT de l'Indre, Chargé d'études
2	Madame	Danielle	LAMY	CdC La Châtre et Ste Sévère, Vice-Présidente Présidente de la Commission Tourisme
3	Monsieur	Pierre	JULIEN	CdC La Châtre et Ste Sévère Membre de la Commission Tourisme
4	Monsieur	William	PETERS	CdC La Châtre et Ste Sévère Membre de la Commission Tourisme
5	Monsieur	Jean-Jacques	POITRENAUD	CdC La Châtre et Ste Sévère Membre de la Commission Tourisme
6	Monsieur	Eric	WEINLING	CdC La Châtre et Ste Sévère Membre de la Commission Tourisme
7	Monsieur	Guy	GAUTRON	CdC Val de Bouzanne, Président
8	Monsieur	Christian	ROBERT	CdC Val de Bouzanne, Vice-Président Président de la Commission Tourisme
9	Monsieur	Alain	HOUTMANN	CdC Val de Bouzanne Membre de la Commission Tourisme
10	Monsieur	Jean-Marc	LAFONT	CdC Val de Bouzanne Membre de la Commission Tourisme
11	Monsieur	Jacques	DUDAN	CdC Val de Bouzanne Membre de la Commission Tourisme

Étaient excusés/absents : 12 membres

1	Monsieur	François	DAUGERON	CdC La Châtre et Ste Sévère, Vice-Président
2	Madame	Corinne	CHENET	CdC La Châtre et Ste Sévère Membre de la Commission Tourisme
3	Monsieur	Patrick	LACOU	CdC La Châtre et Ste Sévère Membre de la Commission Tourisme
4	Monsieur	Christian	PERROT	CdC La Châtre et Ste Sévère Membre de la Commission Tourisme
5	Monsieur	Pascal	COURTAUD	CdC Marche Berrichonne, Président
6	Monsieur	André	GARRY	CdC Marche Berrichonne, Vice-Président
7	Monsieur	Michel	PIROT	CdC Marche Berrichonne, Vice-Président

8	Monsieur	Michel	GORGES	CdC Val de Bouzanne, Vice-Président
9	Madame	Marie Jeanne	LAFARCINADE	CdC Val de Bouzanne, Vice-Présidente
10	Madame	Pascale	ASSIMON	CdC Val de Bouzanne Membre de la Commission Tourisme
11	Madame	Barbara	NICOLAS	CdC Val de Bouzanne Membre de la Commission Tourisme
12	Madame	Catherine	PONTIER	CdC Val de Bouzanne Membre de la Commission Tourisme

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

### Ordre du jour :

- 1) Points d'actualités
- 2) Présentation d'un « diagnostic de territoire » réalisé par Alain NEVIÈRE de l'Agence de Développement Touristique de l'Indre (ADTI)
- 3) Débat sur les enjeux d'un développement touristique concerté à l'échelle du Pays, des Communautés de Communes et du département de l'Indre
- 4) Questions diverses

## 1) Points d'actualités

Le Président passe la parole à M. Le Roux pour faire un point sur les actualités du Pays.

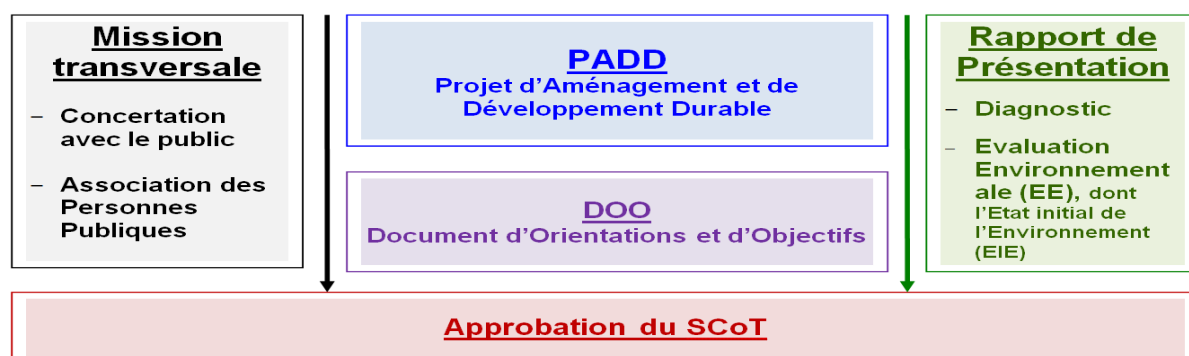
### SCoT du Pays de La Châtre en Berry

Il présente l'état d'avancement du SCoT :

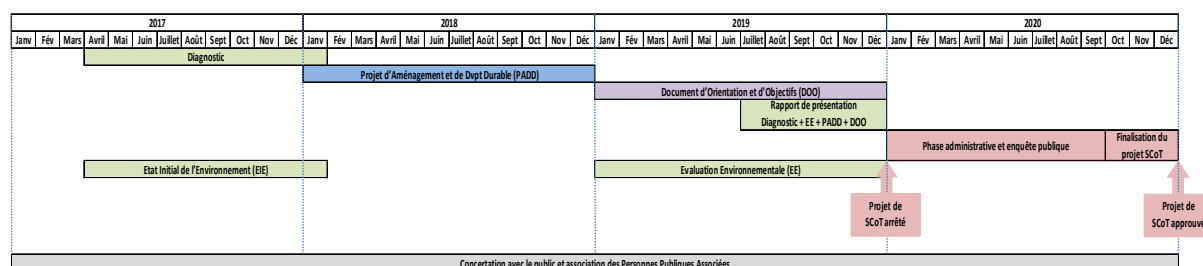
- Appel à projets « SCoT ruraux 2016 » :
  - Attribution de l'aide de l'Etat en août 2016 : **35 500 € (DGD)**
- Comité syndical du 28/11/2016 :
  - Validation de la **consultation des bureaux d'études**
  - Création d'un **poste à temps plein** de chargé mission « SCoT / PLUi », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, mutualisé avec les CdC
  - Validation de la création d'un **Budget annexe « SCoT »**
- Comité syndical (février 2017) : Débat d'orientations budgétaires 2017
- Comité syndical (mars 2017) : Vote du Budget annexe « SCoT » 2017
- Avril 2017 :
  - Engagement de l'étude pour élaborer le SCoT du Pays
  - Recrutement du chargé mission « SCoT / PLUi »

Le marché d'étude consiste en l'élaboration du SCoT du Pays jusqu'à son approbation définitive.

Le schéma de la mission globale est le suivant :



Le calendrier prévisionnel d'élaboration du SCoT prévoit une approbation du « projet SCoT du Pays » de préférence avant le 31 mars 2020 et au plus tard le 31 décembre 2020.



### Appel à projets MAEC 2017 : validation de la candidature

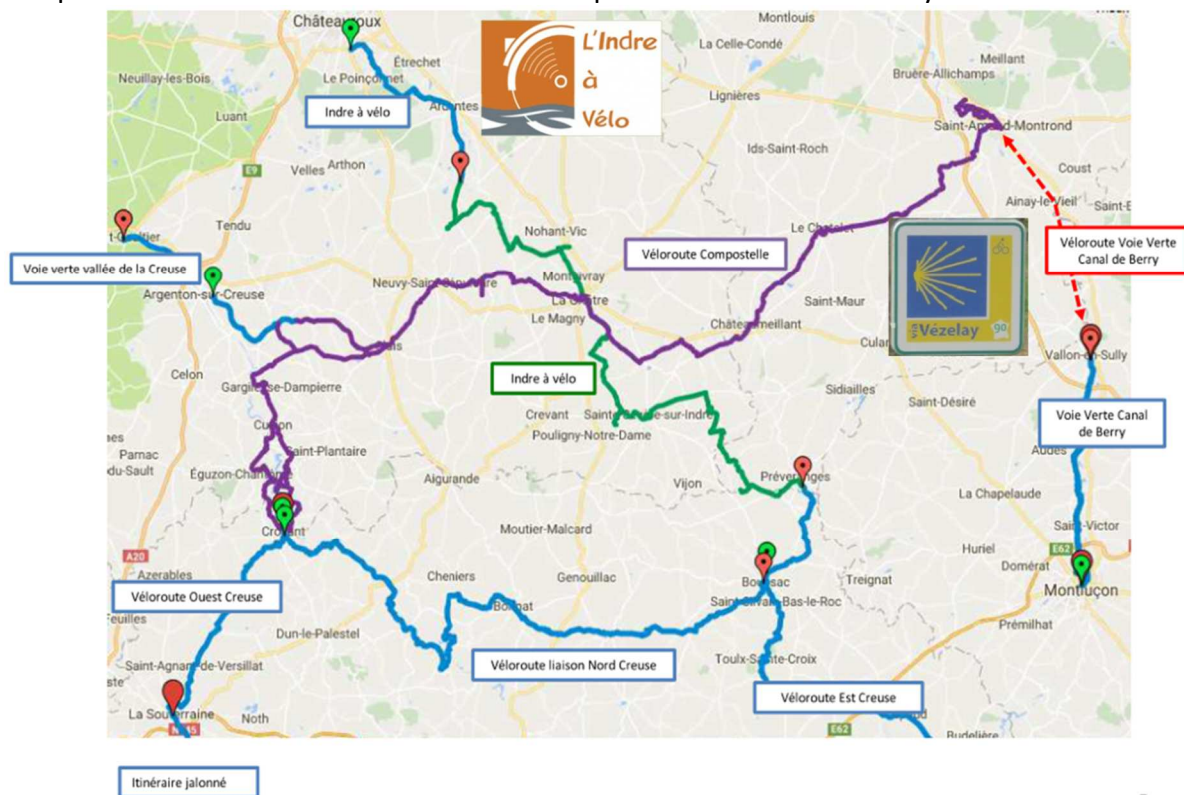
- Lancement de l'Appel à projets régional MAEC 2017 : **21 octobre 2016**
- Élaboration du PAEC** (Projet Agro-Environnemental et Climatique) à l'échelle du Boischaud Sud pour mettre en œuvre la campagne MAEC 2017
  - **Candidature à déposer** à la région et à la DRAAF avant le **2 décembre 2016**
    - ↳ Contrats MAEC / Animation PAEC / Actions de formations
  - **PAEC sélectionné** en commission régionale de **février 2017**
- Dépôt des dossiers MAEC 2017** par les agriculteurs au **15 mai 2017** (date de la prochaine déclaration PAC)
- Animation territoriale pour la pré-contractualisation des MAEC 2017** : de **janvier à mai 2017**

Il dresse le bilan des MAE de 2011 à 2016 :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL	2017
Nombre d'agriculteurs ayant souscrit une MAE	54	11	29	9	37	40	180	66
Surface totale engagée en ha	384	50	265	78	2 170	1 725	4 672	481
Linéaire de haies préservé en km						184	184	250
Nombre d'arbres isolés préservés						555	555	500
Budget total sur 5 ans de contrat	499 998 €	46 500 €	232 500 €	68 670 €	1 446 000 €	1 497 000 €	3 790 668 €	1 811 600 €

## Itinéraires cyclables : avancement de l'étude

Le tracé des itinéraires cyclables (étape 1) a été validé en Comité de Pilotage inter-Pays du 8 septembre 2016 : « Indre à Vélo » et « Compostelle à Vélo via Vézelay »



En novembre 2016, plusieurs réunions avec les élus des 3 Communautés de Communes du Pays ont été organisées afin de présenter le plan d'actions ci-dessous et son chiffrage.

Action 1 : **Jalonner les itinéraires** « Indre à vélo » et « Compostelle »

Action 2 : Développer le **stationnement vélos** sur les centres-bourgs et les sites Touristiques

Action 3 : **Promouvoir les itinéraires**

Action 4 : Développer l'**accueil à la nuitée dans les campings** situés le long de l'itinéraire

Action 5 : Structurer l'**accueil des cyclistes dans les offices du tourisme** du parcours

Action 6 : Définir les conditions de mise en place de la **location de vélos** et de vélos à assistance électrique

Action 7 : Mettre en place un **comité d'itinéraire « Compostelle »**

Les Communautés de Communes qui le souhaitent, pourront créer en complément un réseau de « boucles vélo » pour assurer une découverte touristique de leur territoire.

**Les aménagements cyclables (étape 2)** seront validés en Comité de pilotage inter-Pays le 16 décembre 2016 à St Amand Montrond.

Une restitution de l'étude vélo sera organisée au 1er semestre 2017 en réunissant tous les acteurs impliqués sur les 3 Pays, afin de lancer la phase opérationnelle de réalisation des itinéraires cyclables prévue en 2018.

## Le Contrat Local de Santé du Pays de La Châtre-en-Berry

En cours de finalisation par l'ORS Centre-Val de Loire, le « Diagnostic de santé » sera présenté au 1er trimestre 2017 dans le cadre d'une réunion publique auprès des élus, des professionnels de santé et des habitants.

L'élaboration du Contrat Local de Santé consistera à :

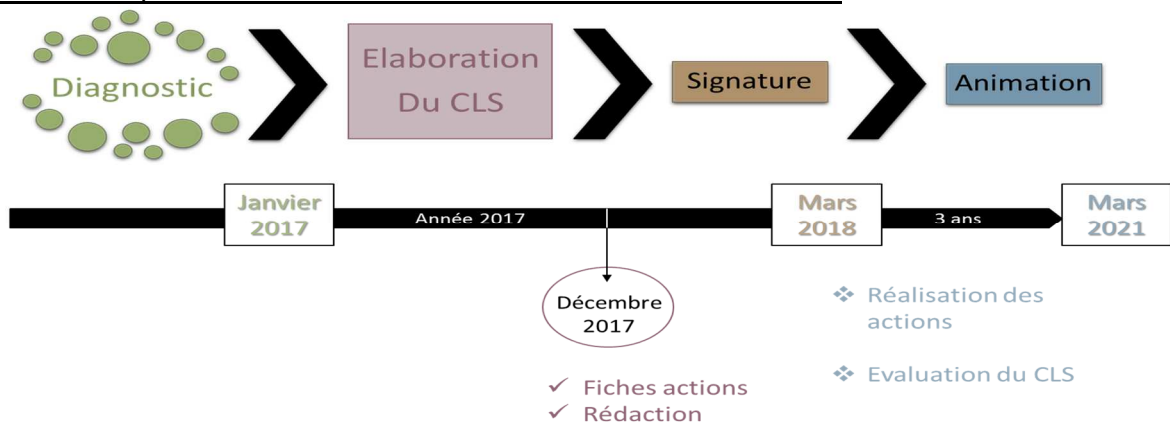
1. Prioriser des objectifs
2. Qui orienteront les groupes de travail
3. Composés d'élus et de professionnels de santé
4. Pour rédiger des fiches actions



Les premières idées qui émergent sont les suivantes :

- La promotion du territoire
  - Pour attirer de nouveaux médecins
  - Réaliser un répertoire des acteurs et services de santé
- La prévention au sens large
  - Dans tous les domaines de santé
  - Pour tous les âges
- L'amélioration de l'existant
  - Favoriser le maintien à domicile
  - Développer le soutien aux aidants
- L'innovation
  - Mise en place de « cafés thématiques » pour échanger autour de la santé

Le calendrier prévisionnel du Contrat Local de Santé est le suivant :



Les membres du Conseil de développement sont invités à se mobiliser pour l'élaboration du « Contrat Local de Santé » en intégrant les groupes de travail qui se réuniront à plusieurs reprises courant 2017.

## Programme européen LEADER

Le 2<sup>ème</sup> Comité de programmation LEADER qui s'est tenu le 24 novembre 2016, a permis de :

### Valider la convention Leader

- Approbation du Conseil Régional (Autorité de gestion) : **6 septembre 2016**
- Accord de l'Agence de Service et de Paiement (*Organisme de paiement*) : **17 novembre 2016**
- **Signature administrative** de la convention Leader : **novembre 2016**
- Date de **signature publique** sera fixée ultérieurement en fonction de l'agenda des élus

### Mettre en œuvre un plan de communication

Des supports de communication destinés aux différents prescripteurs (*plaquette de présentation du programme*) et aux porteurs de projets potentiels (*guide du porteur de projet*) ont été soumis à l'examen des membres du comité

### Définir une grille d'analyse et de sélection des projets

En cohérence avec les éléments de sélection des opérations retenus dans les fiches actions, proposition de critères de recevabilité définis dans une grille d'analyse des projets

A présent, le programme européen LEADER s'engage dans sa phase opérationnelle permettant :

- L'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets
- Et la constitution des dossiers de subvention



## Animation de la Trame Verte et Bleue (TVB)

Le Comité d'animation TVB du 9 novembre 2016, a permis de :

- Sensibiliser le **grand public** : Validation de l'exposition itinérante, du dépliant sur la TVB et de la lettre d'information n°3
- Préparer le lancement de l'**Observatoire du bocage** le **jeudi 15 décembre 2016** à la salle des fêtes de LA CHATRE (conférence-débat, repas et animations)

Les prochaines actions d'animation de la TVB prévues au 1er semestre 2017 :

- Evènementiel « **opération zéro pesticide** » : croisement des regards « élus » et « agriculteurs » engagés dans la réduction des produits phytosanitaires
- **Chauffage bois** : Echanges avec les élus intéressés lors de l'inauguration de la chaufferie collective bois de Saint Plantaire

Présentation de supports de communication sur la TVB du Pays :

- Exposition itinérante (à la disposition des communes intéressées)
- Dépliant et lettres d'information (téléchargeables sur le site internet du Pays)



## 2) Présentation d'un diagnostic de territoire réalisé par Alain NEVIERE (ADTI)

En préambule de son intervention, Alain NEVIERE présente l'Agence de Développement Touristique de l'Indre (ADTI).

L'ADTI est née de la fusion du Comité Départemental du Tourisme (CDT) et de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (UDOTSI).

L'ADTI dispose d'une équipe de 14 personnes pour réaliser les missions suivantes :

- **Service « administratif »** : accueil, secrétariat, compatibilité
- **Service « promotion communication marketing »** :
  - Editions (guide pratique, carte Berry, magazine, agenda, documents thématiques (Berry roman, pêche, loisirs de plein air...))
  - Relations presse et accueil journalistes et médias, campagne de communication nationale et locale (320 000 € pour la Com' Berry)
  - Internet, blog et réseaux sociaux, accompagnement numérique des prestataires (place de marché régionale pour la vente en ligne)
- **Service « commercialisation »** :
  - Production mise en catalogue
  - Prospection commerciale des groupes
- **Service « ingénierie développement »** :
  - Observatoire : veille statistique, études, notes de tendances
  - Qualification de l'offre : classement (meublés, chambres d'hôtes Référence, OT...)
  - Etudes et cartographie (SIG)
  - Itinérance et activités pleine nature, gestion du PDIPR, vélo routes
  - Accompagnement des porteurs de projets
  - Appui aux Offices de Tourisme : classement, formation, éductours, tourinsoft...

Il rappelle la « commande » :

- Une présentation des **forces et faiblesses du Pays de La Châtre en Berry** dans la perspective d'élaboration d'une stratégie touristique à partir de 2017.
- Un « **Etat des lieux** » dressé par un œil extérieur en s'appuyant sur :
  - Des constats objectifs : chiffres, statistiques... ;
  - Et des réflexions subjectives : rôle du candide pour amener les questions, suggestions, propositions.

Il précise qu'il adressera au Pays ces éléments écrits à l'issue de la réunion pour alimenter les échanges du Pays avec ses partenaires : élus, professionnels, associatifs...

L'ADTI s'est engagée dans une démarche de diagnostic des territoires touristiques du département en se basant sur les 6 Pays de l'Indre :

- |                      |                                  |
|----------------------|----------------------------------|
| - Brenne             | - Issoudun Champagne Berrichonne |
| - Castelroussin      | - Val de Creuse-Val d'Anglin     |
| - La Châtre en Berry | - Valençay en Berry              |



Cette démarche de diagnostic des territoires touristiques revêt un double objectif :

- **Travail préparatoire pour nouveau schéma départemental de développement touristique à l'horizon 2020.**

Pour mémoire le précédent schéma couvrant la période 2010-2015 s'orientait autour des 3 axes suivants :

1. Raisonner l'organisation touristique de l'Indre,
2. Adapter l'offre aux impératifs du marché,
3. Mieux promouvoir et vendre la destination Indre/Berry.

A partir de 2012, l'organisation du tourisme à l'échelle départementale a évolué avec la création d'une agence de développement touristique (ADTI) intégrant le CDT et l'UDOTSI qui permet par sa structuration de mieux répondre à la stratégie du schéma.

La mise en application de la loi NOTRe marque une nouvelle étape importante puisque la promotion touristique des territoires constitués en intercommunalités est désormais, ou au plus tard le 1er janvier 2017, du domaine de compétence des Communautés de Communes. Par ailleurs le schéma départemental sera élaboré en cohérence avec le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs.

- **Prendre en compte les spécificités de chaque territoire pour mutualiser les atouts et réduire les faiblesses en profitant des opportunités** (évolution des tendances de la demande, efforts d'amélioration de l'offre, prise de conscience des enjeux économiques de l'activité touristique). **Stratégie des « micro-destinations ».**

A cet effet, le diagnostic de l'ADTI présente les forces, les faiblesses et les opportunités identifiées pour chaque Pays.

Il présente quelques chiffres pour situer le territoire.

Le Pays de La Châtre en Berry :

- Regroupe 51 communes et 3 Communautés de Communes ;
- Et compte 29 500 habitants.

## Les atouts du territoire :

- **Une image culturelle forte et médiatisée à partir de George Sand** : sites patrimoniaux à fort potentiel (Nohant Vic, Sarzay, Neuvy St Sépulchre...) *qui suscitent une très forte demande générant des problèmes d'accueil des touristes*
- **De nombreux musées et sites d'exposition** : musées et maisons thématiques (musée George Sand, musée des racines, maison Jour de fête, moulin d'Angibault, maison du jardinier, maison du village et du sabotier,...), sites d'exposition (Château d'Ars, Hôtel de Villaines, ...). *Pour développer les visites des musées et maisons thématiques, il convient de renouveler les expositions et les collections*
- **Des traditions très vivantes** : lutherie, maison des traditions à Chassignolles, Maîtres Sonneurs, productions végétales et animales locales typiques (fruits et légumes, volailles, ânes, filière bio... : marché de St Août, foire bio de Neuvy,...)
- **Un paysage préservé authentique : le bocage, les cours d'eau et les vallons**. Un lien évident entre nature et culture (cf. programme Leader). Une image emblématique *mais menacée par les arrachages de haies dans certains secteurs*.
- **Une capacité d'accueil et de services à La Châtre** : hébergements, restauration, tissu commercial.
- **Ville de La Châtre bénéficiant de l'image de labels porteurs** : plus beau détour de France, Ville et métiers d'art
- **Une gamme intéressante et large d'équipements de loisirs** : théâtre, espace aquatique, circuit automobile, base de loisirs et téléski de Ligny, golf des Dryades, saut à l'élastique, pêche sportive...
- **Un programme riche et diversifié d'événements culturels et sportifs avec une notoriété reconnue** : une vie associative intense *mais souffrant d'un essoufflement des bénévoles et d'un manque de renouvellement*
- **Les actions fédératrices d'un Office de tourisme dynamique auprès des partenaires privés et publics, individuels et associatifs, offrant des documents de qualité.**

## Les faiblesses du territoire :

- **Problème de desserte des transports publics : train, car... pour aller à Châteauroux et partir de Châteauroux**
- **Difficultés de reprise de certains établissements** (auberge de jeunesse de La Châtre, la Vallée Bleue à St Chartier)
- **Des « zones blanches » en capacité d'hébergement à la nuitée** (hôtels, chambres d'hôtes, campings équipés) : *cela pose problème par exemple pour l'itinérance sur le GRP des Maîtres Sonneurs*
- **Offre d'animation réduite hors saison (hors Nohant et La Châtre) : c'est difficile d'amorcer la saison touristique**
- **Difficultés pour irriguer le territoire à partir de La Châtre/Nohant (Ste Sévère, Neuvy, Chassignolles...)** : *signalétique George Sand à revoir, manque de renvoi d'un site à l'autre, Signalisation déposée sur l'A20 et sous-utilisation de l'aire de Vornaut*
- **Réduction progressive de l'offre de commerces et services dans de nombreux villages**
- **Baisse récurrente de la fréquentation des sites de visite** (en partie enrayée en 2016) : *exemple de la maison jour de fête*

## Le Pays de La Châtre en Berry en quelques chiffres :

### Parc d'hébergements touristiques :

- Le Pays compte 1 900 lits touristiques, classés ou labellisés = 18,5% de la capacité départementale
- 15 150 lits non marchands (résidences secondaires) = 21% du département
- Hôtellerie classée : 209 lits (460 en 2012) Dryades, Lion d'Argent, Notre Dame
- Camping : 1 100 lits St Plantaire, Montgivray, La Châtre, Neuvy...
- Gîtes ruraux : 240 lits
- Chambres d'hôtes : 114 lits
- Gîtes de groupes : 112 lits etc...

### Fréquentation des sites de visite (année 2016) :

- Nohant : 35 900
- Basilique de Neuvy (estimations) : 24 450
- Musée George Sand + château d'Ars : 8 850
- Maison de jours de fête : 5 750
- Maison des traditions : 2 940

### Fréquentation des offices de tourisme (année 2016) :

*La fréquentation des offices de tourisme est en baisse constante, ce qui s'explique par une consultation accrue des touristes des informations sur internet*

- La Châtre : 6 530 contacts guichet + 4 130 contacts à distance
- Nohant : 2 940 contacts guichet + 70 contacts à distance
- Aigurande 760 contacts guichet + 70 contacts à distance.

### Fréquentation des principaux événements :

*Les retombées économiques des événementiels sont très importantes sur les territoires (hébergement, restauration, commerce...)*

- Ars le son continu : 14 000
- Cluis Fête du luma : 10 000
- Nohant festival Chopin : 7 600
- Ars Expo peintres de la Creuse : 5 500
- Ars expo Doisneau : 3 000
- Festival Pentecôte en Berry : 2 100
- Cluis les Amazones de Palmomita : 1 800
- Nohant : Gars du Berry : 2 200
- Pouligny : 4 900 heures de télési

## Des opportunités et enjeux :

- **Offre culturelle d'envergure internationale : Romantisme, George Sand et les Sites Sandiens, expositions, festivals de musique... Des projets de liens entre Châteauroux et La Châtre via Chopin et Liszt : *il faut conforter cette offre culturelle très riche***
- **Terroir : gastronomie-authenticité-bien vivre : *une filière porteuse***
- **Itinérance : vélo route-voie verte et réseau d'itinéraires pédestres : GR St Jacques et 46 (Vallée de l'Indre), GRP des Maîtres Sonneurs, PR Boucles thématiques**
- **Métiers du patrimoine : restauration du bâti (FOREPABE), lutherie (lycée de La Châtre), artisanat d'art (maîtres verrier, céramistes, peintres, sculpteurs...)**
- **Proximité de la Vallée des peintres de la Creuse et de Gargilèsse : *travail à poursuivre avec les territoires limitrophes (Pays Val de Creuse-Val d'Anglin, Pays Ouest-Creuse...)***
- **Perspectives d'aménagements et équipements complémentaires à la base de loisirs nautique de Pouligny Notre Dame (camping, nouveaux équipements de loisirs...)**
- **Projet d'extension de la Maison de Jour de Fête à Sainte-Sévère et de célébration du 70ème anniversaire du film « Jour de Fête »**
- **Positionnement géographique : *au cœur de la stratégie de marque Berry Province : entre Cher et Indre et entre Bourges et Châteauroux, logique de destination***
- **Prise de conscience de l'importance économique de l'activité touristique et volonté politique affirmée : *en moyenne un touriste dépense 50 à 60 € par jour (retombées économiques liées aux événementiels estimées à 4 M€ sur le département de l'Indre), les emplois touristiques représentent 1 750 salariés (1 250 ETP) dans l'Indre dont 350 sur le Pays de La Châtre en Berry (20% des emplois), plus de 10 000 nuitées marchandes avec un chiffre d'affaires de 35 M€ dans l'Indre***
- **Obligation d'appliquer les éléments de la loi NOTRe (mise en conformité) : transfert de la compétence touristique au 1<sup>er</sup> janvier 2017, évolution des missions à différentes échelles locale, départementale et régionale**
- **Engagement d'une réflexion sur l'intercommunalité et le tourisme : évolution des missions et des compétences, mutualisation des moyens humains, structuration des Offices de Tourisme (un Office de Tourisme et des Bureaux d'Information Touristique par CDC). Réfléchir à une organisation intercommunautaire à l'échelle du Pays en tant que destination touristique (à l'image de la Brenne).**

Le Président remercie Alain NEVIÈRE pour cette présentation claire des éléments de diagnostic du Pays de La Châtre en Berry en matière touristique.

### 3) **Débat sur les enjeux d'un développement touristique concerté à l'échelle du Pays, des Communautés de Communes et du département de l'Indre**

---

Le Président ouvre le débat sur les enjeux d'un développement touristique concerté avec les membres du Conseil de développement et les élus présents à cette réunion.

Jean-Claude MOREAU souhaiterait connaître les 5 sites les plus fréquentés de l'Indre

Réponse d'Alain NEVIÈRE :

1- Château de Valençay : 85 000 à 90 000 visiteurs par an

2 - Maison du Parc de la Brenne à Rosnay : 70 000 visiteurs par an

3 - Parc de la Haute Touche à Obterre : 45 000 visiteurs par an

**4 - Maison de George Sand à Nohant : 30 000 à 35 000 visiteurs par an**

**5 - Basilique de Neuvy St Sépulchre : 22 000 à 24 000 visiteurs par an**

**11 - Parc des Parelles à Crevant : 11 000 visiteurs par an**

**13 - Musée de La Châtre : 8 000 à 9 000 visiteurs par an**

**18 - Maison Jour de fête à Ste Sévère sur Indre : 5 000 à 6 000 visiteurs par an**

Jacques LUCBERT indique qu'il faudrait davantage souligner les atouts du paysage dans l'attrait touristique du Pays de La Châtre en Berry, notamment en valorisant les actions engagées sur le bocage (création d'un observatoire du bocage). Attention, si le bocage n'est pas valorisé, il risque de disparaître à terme.

Réponse de Jean-Claude MOREAU : Il faut redonner du « sens » à ces paysages. Le bocage est atout fragile pour le territoire. L'observatoire du bocage est une initiative partenariale permettant d'engager et de valoriser des actions partagées entre agriculteurs, environnementalistes, élus et habitants. C'est le rôle de l'observatoire du bocage de donner une valeur économique aux haies (bois énergie, paillage, ...). Il faut privilégier la logique suivante « convaincre plutôt que contraindre ». Il prend l'exemple du sentier des maîtres sonneurs créé au plus près du roman de George Sand : on retrouve aujourd'hui sur le terrain de nombreux éléments patrimoniaux encore préservés (patrimoine bâti, paysage, chemins creux...)

Gérard GUILLAUME émet les réflexions et interrogations suivantes sur le tourisme dans le Pays de La Châtre en Berry

- Ne faudrait-il pas réfléchir à un projet de cohérence globale du Pays de La Châtre en Berry, qui intégrerait les actions touristiques dans tous les autres aspects de développement (économique, agricole, énergétique, culturel) ? Ainsi n'est-il pas paradoxal que, tandis que nous « vendons » un paysage bocager caractérisé par ses bouchures, certains acteurs semblent décidés à le(s) faire disparaître et à banaliser ainsi les territoires ? Il serait souhaitable au contraire de considérer cette réalité comme une richesse et de chercher à valoriser les bois résultant de l'entretien des haies (chauffage, biomasse). **Un tel projet concilierait économie et tourisme.**

- Le réseau touristique local a été « professionnalisé » au niveau des « prescripteurs » mais pas, sauf exceptions (Nohant, Chassignolles et quelques autres structures municipales) au niveau des animateurs. Or ceux-ci sont vieillissants et la relève n'existe pas toujours. Il y a donc risque dans les 10 ans qui viennent de voir des sites proposés par les offices de tourisme alors que personne ne sera là pour accueillir sur place les visiteurs potentiels. **Ne serait-il pas temps de recruter des « assistants touristiques » relativement polyvalents, dont les postes seraient financés par les intercommunalités et les associations partenaires (dont les problèmes sont plus « l'humain » que le « financier »), susceptibles de soutenir les actions (pour constituer des dossiers ou prendre en charge des visites guidées) ?**
- Procéder à une véritable analyse de toutes les propositions d'animations sur le territoire, même quand, pour l'instant elles ne se présentent pas obligatoirement comme « touristiques » (et ne sont pas recensées comme telles). Ainsi, pendant 3 ans, je suis intervenu aux Dryades pour le compte d'une agence parisienne proposant une sorte de « kit » de découverte du Berry, avec visites pendant la journée et veillées thématiques le soir. Cette organisation (comme celles d'autres hôteliers ou de gîtes) n'est sans doute jamais apparu dans les statistiques départementales. **Si des offres semblables avaient existé, ces opérateurs ne se livreraient peut-être pas à ce démarchage individuel ?**
- Développer dans le Pays de La Châtre en Berry d'autres thématiques que les seuls parcours « sandiens ». Il existe ainsi par exemple des possibilités (en cours d'exploitation autour des chemins de la guerre de Cent Ans, les églises romanes (notamment un circuit des fresques avec Nohant-Vic, Lourouer, Saint-Martin de Thevet, Pouligny Saint-Martin,... ou les lieux de conservations des espèces animales et végétales).
- Créer des collaborations plus solidaires entre territoires de l'Indre en posant un principe de complémentarité. Ainsi pourquoi les visiteurs de la Haute-Touche ne seraient-ils pas intéressés par Nohant et les sites sandiens, ou les paysages bocagers ?

Pierre JULIEN revient sur le projet de création d'une maison de Pays initié par le syndicat mixte du Pays de Nohant, qui avait été repris par le Conseil de développement. Il demande si un tel projet pourrait développer le tourisme ? Est-ce utile ou démodé ?

Réponse d'Alain NEVIÈRE : On pourrait parler d'un « fantasme » de la maison de Pays qui serait une sorte vitrine du territoire, or une maison de Pays ce n'est pas un super « office de tourisme ». Après réflexion, plusieurs territoires de l'Indre ont finalement abandonnés cette idée (Pays Castelroussin, Pays Val de Creuse-Val d'Anglin...). Le seul exemple réussi dans l'Indre est celui de la maison du Parc de la Brenne qui bénéficie de l'image très forte du « Parc Naturel Régional ». Cette maison située à Rosnay est un point stratégique qui centralise l'office de tourisme, une boutique avec des produits locaux, un espace de dégustation, un point d'animation nature, une maison de l'entreprise, un point de rencontre des habitants et les locaux administratifs du PNR Brenne. On compte 30 à 35 salariés pour faire vivre la maison du Parc. Ainsi outre l'investissement important pour créer une maison de Pays, il faut aussi prévoir chaque année un budget conséquent pour qu'elle fonctionne.

#### **4) Questions diverses**

---

A chaque réunion du Conseil de développement, il est décidé d'inviter systématiquement les titulaires et les suppléants afin de faciliter le suivi des travaux.

M. Moreau clôt la séance.

**Jean-Claude MOREAU**

Président du Conseil de développement  
du Pays de La Châtre en Berry